

Cher(e)s coureurs/ses

Les inscriptions de L'Ultra Marin® 2025 auront lieu les lundi 2, mardi 3 et mercredi 4 décembre prochains.

À la suite d'une réunion en mairie en date du 19 novembre et d'une délibération des élus en date du 22 novembre, la mairie de Vannes et L'Ultra Marin® sont arrivés à un accord.

L'Ultra Marin® remercie la ville de Vannes pour la qualité de cet échange, qui a permis d'évoquer sereinement les contraintes, attentes et volontés des deux parties.

Lors de cette réunion, il a été convenu de renforcer les échanges entre la ville de Vannes et L'Ultra Marin® pour anticiper au mieux l'organisation de l'événement.

Tout d'abord, L'Ultra Marin® a conscience des contraintes de la mairie sur les nuisances que peut apporter la course, c'est pourquoi il a été convenu que l'organisation continuera et accentuera son travail à ce sujet pour 2025 et pour les prochaines éditions.

Pour l'édition 2026, la ville de Vannes et l'organisation de L'Ultra Marin® réfléchiront ensemble à délocaliser certaines activités au Parc du Chorus : l'objectif étant de réduire au maximum les nuisances sur la ville tout en gardant l'âme et le charme de L'Ultra Marin®.

Ensuite, la proposition de L'Ultra Marin® d'étaler ses courses sur 4 jours en avançant le départ du Raid 100 km au jeudi 26 juin à 12h, a été validée par les élus de la ville de Vannes.

Ce changement permet de mieux gérer le flux du public, des coureurs et des véhicules durant l'événement : un avantage majeur pour les communes et pour l'environnement.

Dès demain, nous vous communiquerons un récapitulatif des courses des 20 ans de L'Ultra Marin® et dans la semaine, les modalités d'inscription. Le format des inscriptions reste lui inchangé.

L'organisation de L'Ultra Marin® remercie les élus de la ville de Vannes mais aussi ses services techniques, qui participent chaque année à la réussite de L'Ultra Marin®.

Nous remercions également les 15 communes traversées autour du Golfe du Morbihan, et lançons officiellement les 20 ans de L'Ultra Marin®.

L'organisation de L'Ultra Marin®.